



Approches interdisciplinaires du développement durable en sciences sociales

Enseignement :

24h CM – Code : E41OH43

Ce cours doit permettre aux étudiants à partir d'une solide culture sur le concept de développement durable (DD) de comprendre et de respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale que la notion implique. L'enjeu est de leur permettre de mobiliser les principaux concepts des sciences sociales afférents au DD (droit, économie, gestion, et sociologie) pour identifier les principales responsabilités d'une organisation publique ou privée qui engagent ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes. Ce cours permet de prendre du recul face à de grands enjeux sociétaux qui nécessitent des approches interdisciplinaires et transversales ayant pour fondement les notions de démocratie, de justice, d'égalité, de responsabilité, et de citoyenneté. Ce cours se décompose en 6 parties : Histoire/institutionnalisation du concept de DD , Dimensions environnementales de l'économie sociale et solidaire (ESS), acteurs et système, Les fondements juridiques du droit de l'environnement, Introduction à l'Économie du DD, Introduction au Droit de l'urbanisme durable, Introduction à la Sociologie du DD.

Enseignant responsable de l'enseignement : Béatrice Quenault, beatrice.quenault@univ-rennes2.fr

Département de rattachement : AES

Enseignement au semestre : 4

Compétences visées

- Développer un argumentaire et esprit critique.
- Identifier sa responsabilité.
- Comprendre/formuler des objectifs de développement durable.
- Capacité à appréhender les phénomènes complexes et incertains.
- Donner un sens à son action professionnelle et/ou personnelle.